

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Châteauroux, le 1^{er} juillet 2025

Une dégradation rapide des débits des cours d'eau dans l'Indre

Le Ministre de l'Intérieur a réuni ce dimanche les Préfets en Cellule Interministérielle de Crise (CIC), au sujet de la vague de chaleur qui frappe le pays, historique pour un mois de juin, et qui perdure depuis près de 15 jours. Cet épisode d'extrême canicule a conduit à mettre en place des mesures exceptionnelles de prévention du risque d'incendie. En parallèle, la situation hydrologique en surface devient critique dans l'Indre. Les débits des cours d'eau sont déjà très faibles alors que l'été vient tout juste de commencer. Les sols sont très secs et la végétation et les cultures souffrent d'un déficit marqué de précipitation : depuis le 1^{er} mai, il a plu seulement 45 mm en moyenne dans l'Indre alors que la normale est à 140 mm.

Aucune amélioration de la situation n'est prévue à moyen terme. Quelques pluies sont annoncées en fin de semaine mais elles seront trop faibles pour limiter la sécheresse déjà en place. Les températures, malgré une baisse à partir de jeudi, devraient rester au-dessus des normales de saison encore au moins jusqu'à la mi-juillet.

Afin de répondre à cette situation d'urgence, l'Observatoire des Ressources en Eau (ORE) a été consulté par anticipation le 1^{er} juillet dernier. Il regroupe les principaux usagers de la ressource en eau (collectivités, profession agricole, syndicats d'eau potable, associations environnementales) et les services de l'État. L'ORE assure une veille permanente et propose au préfet d'éventuelles mesures de restriction des usages de l'eau en fonction des situations.

Ainsi, le préfet décide de publier un arrêté de restriction entrant en vigueur **le mercredi 2 juillet 2025 à 00h01**, pour les bassins versants listés dans le tableau suivant :

| | |
|-------------------------|--|
| VIGILANCE | Théols, Arnon, Trégonce, Fouzon, Cher, Modon, Indrois-Tourmente, Indre Aval, Claise, Anglin Aval |
| ALERTE | Gartempe, Nappe du Cénomaniens |
| ALERTE RENFORCÉE | Bouzanne, Creuse, Indre Amont |
| CRISE | Ringoire, Anglin Amont |

De nombreux usages sont désormais interdits sur les bassins en crise : le remplissage des piscines, l'arrosage des terrains de sport et pelouses ou encore le lavage de véhicules. L'ensemble des mesures de restriction est à retrouver dans **l'ANNEXE 3** de l'arrêté. Des contrôles du respect de ces mesures seront mis en œuvre par les agents de la police de l'eau.

L'été vient juste de commencer mais il s'annonce une nouvelle fois compliqué. Tous les usagers sont appelés à faire des efforts de sobriété ou à décaler leurs prélèvements hors période de sécheresse.

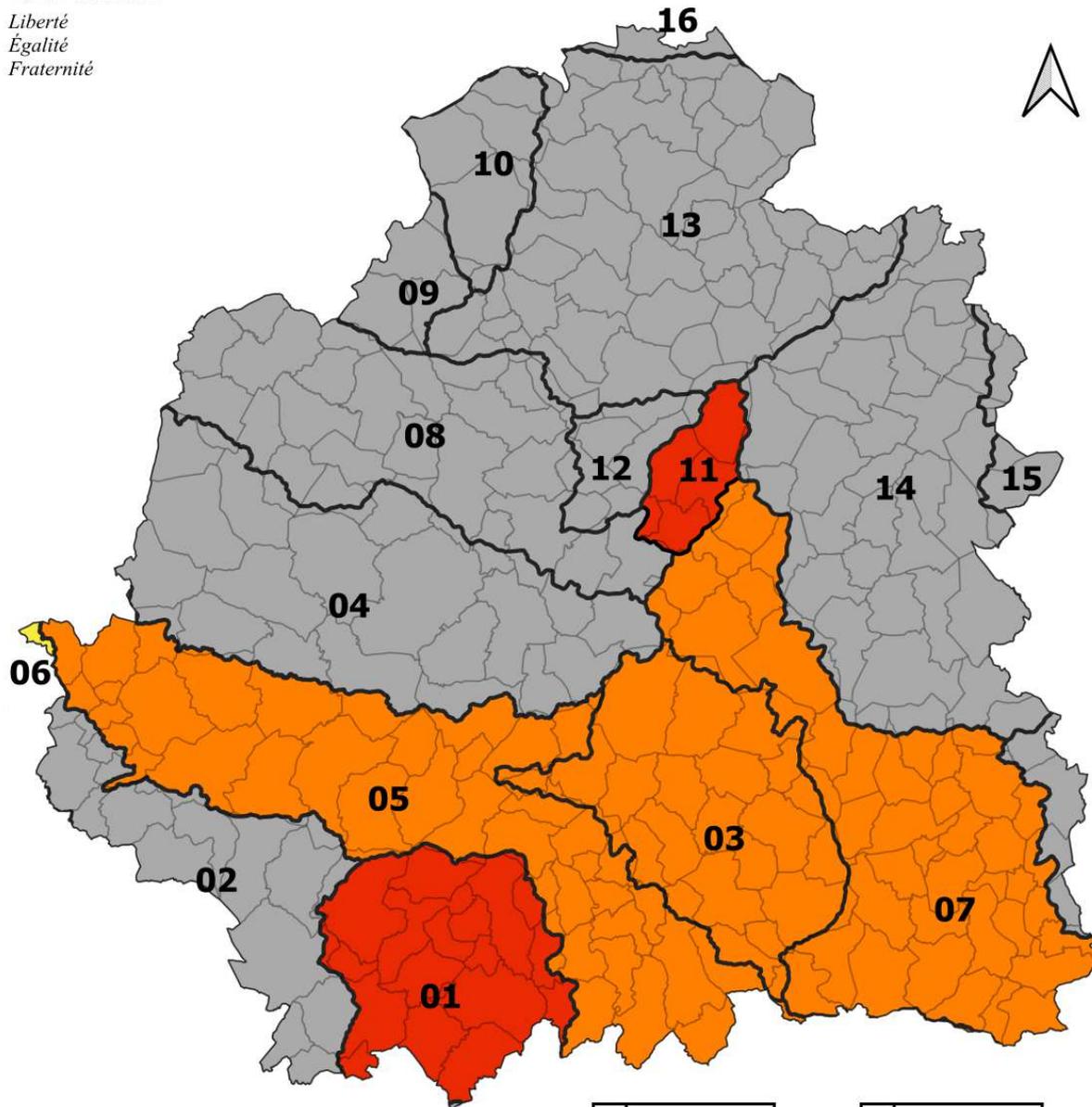
Pour plus d'informations, contactez la DDT à l'adresse suivante : ddt-ore@indre.gouv.fr.



**PRÉFET
DE L'INDRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ANNEXE 1 : SITUATION DES BASSINS VERSANTS



Légende

- Communes
- Zone d'alerte**
- Vigilance
- Alerte
- Alerte renforcée
- Crise

| N° | Bassin versant |
|----|-------------------|
| 01 | Anglin amont |
| 02 | Anglin aval |
| 03 | Bouzanne |
| 04 | Claise |
| 05 | Creuse |
| 06 | Gartempe |
| 07 | Indre amont |
| 08 | Indre aval |
| 09 | Indrois-Tourmente |
| 10 | Modon |

| N° | Bassin versant |
|----|----------------|
| 11 | Ringoire |
| 12 | Trégonce |
| 13 | Fouzon |
| 14 | Théols |
| 15 | Arnon |
| 16 | Cher |



Direction Départementale des Territoires de l'Indre

Sources : IGN/BDcarto

Date : 25/06/2025

EAU\GESTION_QUANTITATIVE_RESSOURCE\OBSERVATOIR
des Restrictions ORE

Direction des services du cabinet

Tel : 02.54.29.50.54 / 50.06

Port : 06.32.89.73.82 / 06.07.08.31.19

Mél : pref-communication@indre.gouv.fr

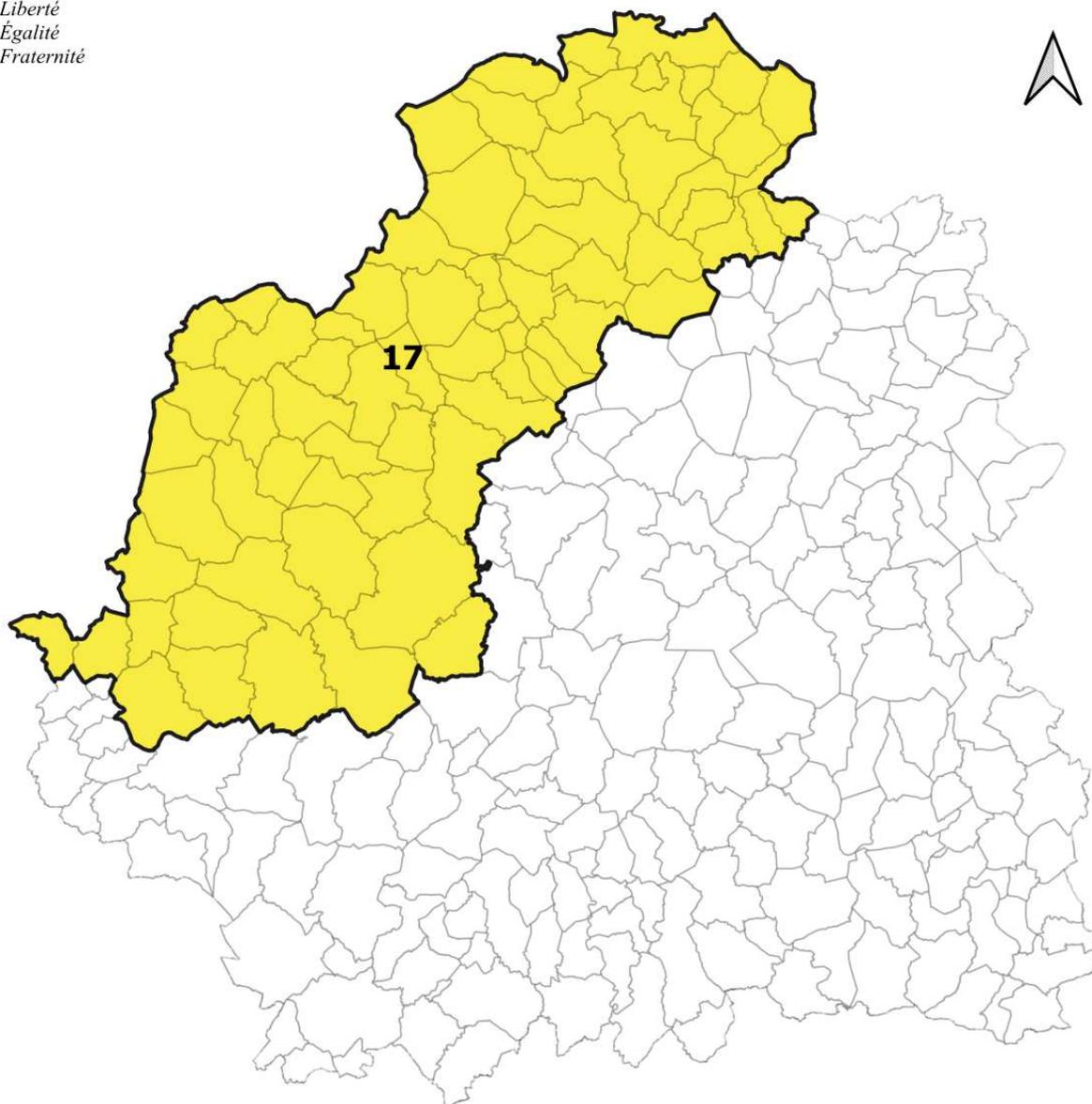
Place de la Victoire et des Alliés – CS 80583
36019 CHÂTEAUROUX Cedex



PRÉFET
DE L'INDRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ANNEXE 1-BIS : SITUATION DE LA NAPPE DU CÉNOMANIEN 2025



Légende

 Communes

Zone d'alerte

 Alerte

| N° | Nappe |
|----|-------------|
| 17 | Cénomaniens |



Direction Départementale des Territoires de l'Indre
Sources : IGN/BDcarto
Date : 25/06/2025
EAU\GESTION_QUANTITATIVE_RESSOURCE\OBSERVATOIR
Restrictions ORE

Direction des services du cabinet

Tel : 02.54.29.50.54 / 50.06

Port : 06.32.89.73.82 / 06.07.08.31.19

Mél : pref-communication@indre.gouv.fr

Place de la Victoire et des Alliés – CS 80583
36019 CHÂTEAUROUX Cedex